



Réponse pour Montesquieu

Charles Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, connu, grâce à l'Esprit des lois, un premier grand succès, même si le livre fut tantôt vanté, tantôt critiqué. Frédéric II en fit son livre de chevet, bien qu'en désaccord sur plusieurs points comme il n'hésitait pas à le dire. Catherine II, le Parlement anglais, Marat, Jefferson... chacun y trouve des analyses lucides utiles pour la réflexion sur les mécanismes des systèmes politiques. A ces réactions, et aux attaques en autres des Jésuites et des Jansénistes, Montesquieu répondit en publiant en 1750 *La Défense de l'Esprit des lois*. Mais, malgré les corrections apportées, le livre fut condamné par la Sorbonne et mis à l'Index en 1751.

C'est Montesquieu qui rédigea, pour l'Encyclopédie, l'essai sur le goût (qui paraîtra après sa mort).

Il fut un grand voyageur, sillonnant la France en tous sens, et l'Europe aussi. Certains de ses textes, Voyages, Mes pensées, Histoire véritable, sa correspondance, et plusieurs essais, sont restés longtemps inédits car ses manuscrits avaient été cachés durant la Révolution, emportés en Angleterre par son petit-fils et n'ont été publiés qu'à la fin du XIX^{ème} siècle. On considère que l'ensemble de son œuvre n'a été disponible que dans les années 1950.

D'Alembert disait de lui : *sa conversation était légère, agréable et instructive, par le grand nombre d'hommes et de peuples qu'il avait connus ; elle était coupée comme son style, pleine de sel et de saillies, sans amertume et sans satire.*

Et Paul Valéry : *Montesquieu n'écrit pas pour nous, qu'il ne prévoyait pas si primitifs. Il aime l'ellipse, et, dans nombre de ses maximes, il calcule sa phrase, la renoue finement à elle-même, il prévoit des esprits un peu plus déliés que les nôtres ; il leur offre les plaisirs de l'intelligence élégante et leur prête ce qu'il leur faut pour en jouir».*